



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

17 février 2021

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. BERAL, BELLON, GUEUDER, MULLER, MERLIOT, LEMASSON, BORG, LE BOUILLE, SPAHIC, JEHANNO, SENEZ, KROEMER, DEVOS, RUIZ, DELHOMME (représentant M. SY), GOBILLOT

Etait Excusé : MM. RAIMBAULT

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

16 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1- Jeep® ELITE – Fin de saison 2020/2021

L'Assemblée Générale du 8 décembre 2020 a voté la possibilité pour le Comité Directeur de statuer sur l'issue de la saison 2020/2021 de Jeep® ELITE parmi les 5 formules suivantes :

1. Les play-offs de Jeep® ELITE sont remplacés par un final 8 ;
2. Les play-offs de Jeep® ELITE sont remplacés par un final 4 ;
3. Les play-offs de Jeep® ELITE sont remplacés par des play-offs au meilleur des trois matchs entre les 8 premiers de la saison régulière ;
4. Les play-offs de Jeep® ELITE sont remplacés par des play-offs au meilleur des trois matchs entre les 4 premiers de la saison régulière ;
5. Les play-offs de Jeep® ELITE sont remplacés par une finale au meilleur des trois matchs entre les 2 premiers de la saison régulière ;

Après échange avec les clubs et dans un souci de lisibilité, il est décidé de ne retenir que la possibilité d'organiser un final 8 si la saison régulière va à son terme avant le 15 juin 2021.

Aussi et s'il est possible d'organiser ce final 8 :

- Le classement de la saison régulière déterminera les clubs qualifiés pour les coupes d'Europe lors de la saison 2021/2022.
- Le final 8 déterminera le champion de France Jeep® ELITE de la saison 2020/2021.

Les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité d'organiser un final 8 à l'issue de la saison régulière de Jeep® ELITE dans les conditions susvisées. Aussi, les places européennes seront déterminées par le classement de la saison régulière et le titre de champion de France Jeep® ELITE sera attribué au vainqueur de ce final 8.

2- Date limite de recrutement des joueurs LNB pour la saison 2020/2021

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, certains clubs souhaiteraient repousser la date limite des recrutements de la saison 2020/2021 prévue initialement le 28 février 2020 (article 113 et suivants des règlements LNB).

Dans un souci d'équité et d'identité des effectifs, le Comité Directeur décide de refuser de proroger la date limite de recrutement après le 28 février 2020.

Néanmoins et afin de tenir compte des particularités de cette saison et notamment du rythme des rencontres qui devrait s'intensifier dans les prochaines semaines, le Comité Directeur décide d'accorder la possibilité de recruter un pigiste médical supplémentaire après le 28 février 2020, portant à 3 le nombre maximum de pigistes pouvant être recrutés après cette date et ce, jusqu'à la dernière journée de la saison régulière du championnat.

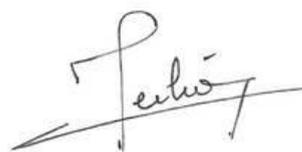
3- Reprise des saisons 2021/2022 de Jeep® ELITE et PRO B

Lors des réunions organisées le 17 février 2020, il a été demandé aux clubs de Jeep® ELITE et de PRO B de se positionner sur une date éventuelle de reprise pour la saison 2020/2021. Une majorité de ceux-ci se sont prononcés en faveur d'une reprise plus tardive des compétitions.

Le Comité Directeur, prenant acte de cette volonté, décide de réfléchir à repousser la date de début des compétitions et sollicite différentes hypothèses de date auprès du service sportif de la LNB. Une décision sera prise lors d'un prochain Comité Directeur.



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**